

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Band:** 17 (1944)

**Heft:** 7-8

**Artikel:** Concours pour la construction de maisons familiales à la campagne, Vaud

**Autor:** Gilliard, F.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-122297>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONCOURS

pour la construction de maisons familiales à la campagne

## VAUD

Il y a des clous qui sont difficiles à enfoncer. Aussi faut-il taper et retaper.

Il en est ainsi du problème de la maison familiale économique. Voici plus d'un quart de siècle qu'il se pose dans notre pays et, tandis qu'en Suisse allemande on lui a donné de nombreuses solutions souvent excellentes, c'est à peine si, en Suisse romande, on a réussi à créer deux ou trois petites cités-jardins à Genève et à Lausanne.

Notez que les habitants de ces cités-jardins se déclarent très satisfaits de leur maison familiale, bien qu'elle soit contiguë à d'autres, dans une rangée, qu'ils ne voudraient pas la quitter et que beaucoup demandent à l'acheter. N'importe, vous ne parviendrez pas à grouper trois personnes pour renouveler une expérience qui a été cependant satisfaisante et concluante.

C'est que, chez nous, le terme de maison familiale est encore presque synonyme de ceux de : villa, cottage, chalet, mas provençal... que sais-je ? Mais très peu de gens peuvent concevoir qu'il puisse s'agir simplement d'une maison, d'une petite maison faite à la mesure d'une famille et répondant exactement à ses besoins essentiels. On voit la chose de l'extérieur, en une forme toute faite, par exemple la villa, que l'on agrandit ou rapetisse à volonté suivant les ressources du propriétaire, alors que tout le problème doit être pris de l'intérieur, en partant de la famille que l'on veut loger. La maison familiale doit être faite à la mesure de la famille et non pas d'une ambition, d'un rêve, d'un modèle plus ou moins riche ou prétentieux que l'on écrique à la mesure d'un modeste ménage d'employé ou d'ouvrier.

Ces considérations générales ont été faites maintes fois ; et il faudrait que l'on en tienne enfin compte si l'on ne veut pas que soit faussée la donnée du problème de la maison familiale.

Le concours ouvert par la Commission vaudoise des occasions de travail avait pour objet l'étude des types de maisons destinées à la campagne, pour une famille à ressources modestes et particulièrement à celle d'un ouvrier agricole. Il y avait, d'une part, le logement, d'autre part, le petit rural indispensable à un ménage campagnard. Mais ces deux éléments de la vie de la

famille étant inséparables, devaient former un tout. Il ne suffisait pas, comme l'ont fait trop de concurrents, d'ajouter des dépendances rurales à un logement citadin. Toute la vie d'une famille dont la mère est la cheville ouvrière, le père étant retenu hors du logis par ses occupations, est la cuisine, la cuisine qui peut être en relation directe avec la chambre commune ou combinée avec celle-ci. De la cuisine, la mère doit pouvoir vaquer facilement, avec le moins possible de perte de temps et de fatigue, aux diverses tâches qui lui incombent : de la cave, où s'amassent les provisions, à la buanderie, à l'écurie, au poulailler, où le petit bétail et la volaille réclament ses soins, au jardin, où il y a toujours quelque travail en suspens.

Mais il y a aussi les chambres à entretenir ; et la mère peut être appelée à chaque instant auprès d'un berceau, au chevet d'un malade.

L'idéal est évidemment de pouvoir disposer logement et dépendances de plain-pied. Mais si l'on regarde à la dépense, on constate, en général, que cette solution est plus coûteuse que celle où les pièces de l'habitation sont réparties sur deux étages.

L'économie dans la construction est, en effet, un facteur essentiel du problème.

A quoi sert de réaliser le type parfait de la maison familiale pour l'ouvrier de campagne si on ne le met pas à sa portée, financièrement s'entend.

Les concours organisés à Neuchâtel, en 1943<sup>1</sup>, celui qui vient de se clore à Lausanne, ont montré qu'un grand effort avait été fait du côté des architectes pour résoudre techniquement le problème dans le sens de la plus stricte économie. On a l'impression que l'on ne peut aller beaucoup plus loin de ce côté. Alors... il ne reste qu'à attendre qu'un autre effort soit tenté sur le plan économique pour que l'ouvrier agricole puisse accéder enfin à cette maison familiale dont on entretient son espoir depuis si longtemps<sup>2</sup>.

Lausanne le 17 juin 1944.

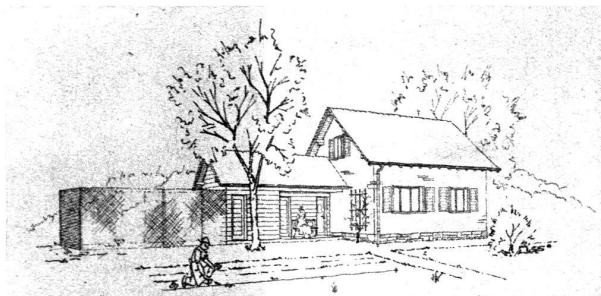
F. Gilliard, architecte.

<sup>1</sup> Voir « Bulletin technique », 1943, N° 6.

<sup>2</sup> Je rappelle le concours organisé en 1922 au Comptoir suisse. Voir « Bulletin technique » 1922, N°s 24, 25 et 26.

# CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION DE MAISONS FAMILIALES A LA CAMPAGNE

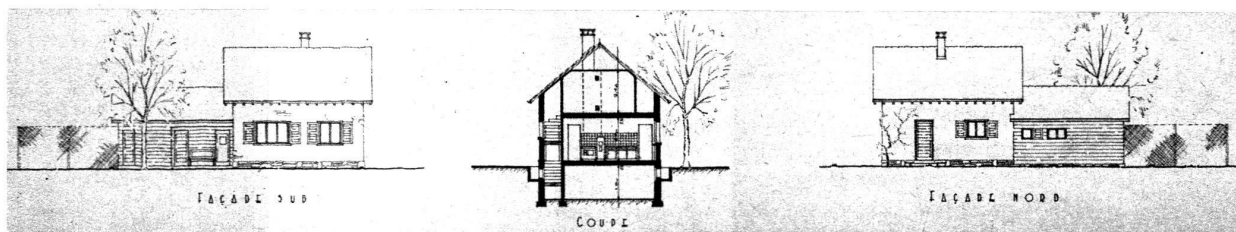
1<sup>er</sup> prix : Projet « La Bise », M. E. BÉBOUX, architecte, à Lausanne



Perspective.

## JUGEMENT DU JURY

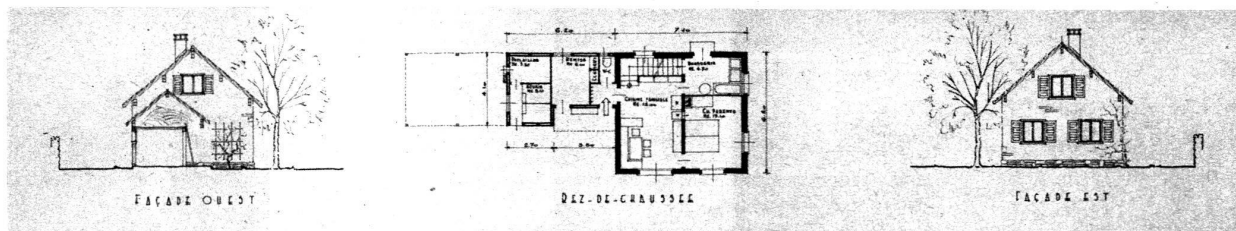
Bonne orientation ; solution simple et très économique, montrant que l'auteur a bien compris le but à atteindre. Plan rationnellement organisé. Il serait désirable cependant que l'escalier fût pourvu d'une porte, afin d'éviter que les vapeurs de la cuisine ne montent à l'étage. On regrette que l'auteur n'ait pas su conférer à l'architecture de ses façades une empreinte régionale.



Façade sud.

Coupe.

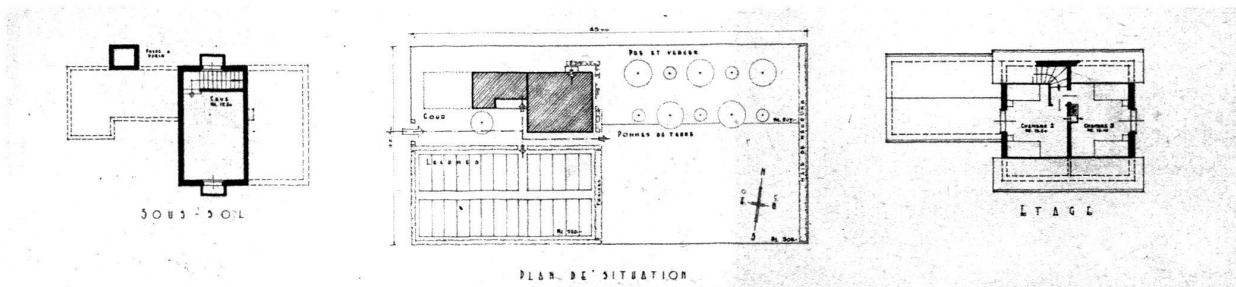
Façade nord.  
Echelle 1 : 400.



Façade ouest.

Rez-de-chaussée.

Façade est.  
Echelle 1 : 400.



Sous-sol.  
Echelle 1 : 400.

Plan de situation.  
Echelle 1 : 800.

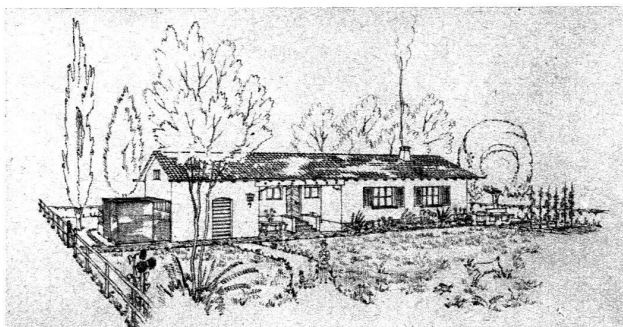
Etage.  
Echelle 1 : 400.

# CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION DE MAISONS FAMILIALES A LA CAMPAGNE

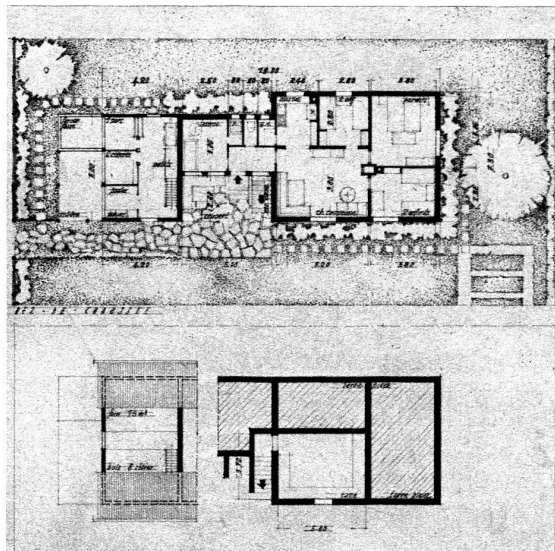
2<sup>me</sup> prix : Projet « Chanteclair », M. E. BLAUER, architecte, Corseaux

## JUGEMENT DU JURY

Projet très satisfaisant dans son ensemble ; cependant la relation entre l'habitation et les dépendances est défectueuse. Le plan de l'habitation sur un seul étage présente des avantages pratiques, mais serait d'une réalisation coûteuse.



Perspective.



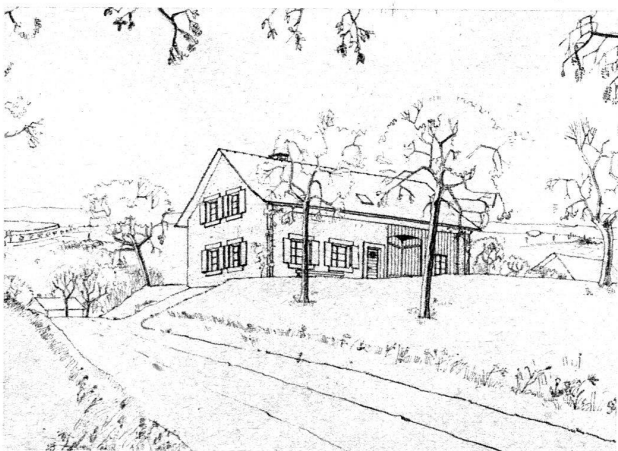
1<sup>er</sup> étage. — Sous-sol.

Echelle 1 : 400.

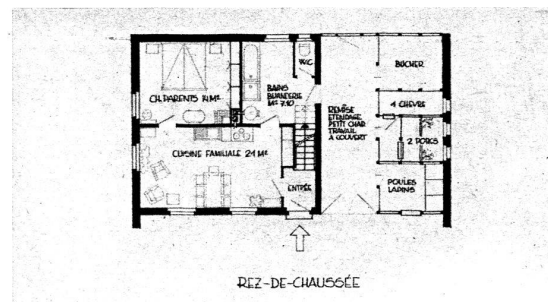
3<sup>me</sup> prix : Projet « Métairie », MM. PERRELET & STALÉ, architectes, Lausanne

## JUGEMENT DU JURY

Bonne orientation. Projet clair, évoquant, par sa disposition, les petites fermes du Plateau vaudois. Bien qu'organisé rationnellement, le plan spacieux entraîne un cube de construction élevé.

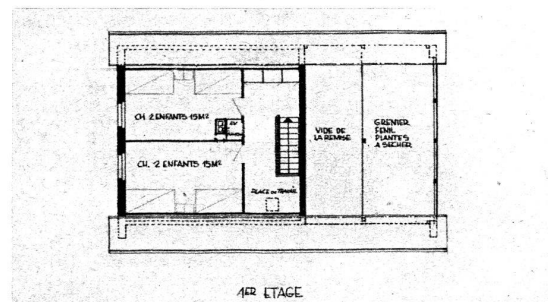


Perspective.



REZ-DE-CHAUSSÉE

Rez-de-chaussée.



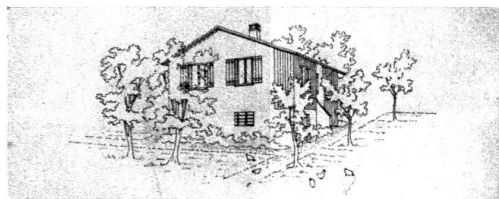
1<sup>er</sup> ETAGE

1<sup>er</sup> étage.

Echelle 1 : 300.

# CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION DE MAISONS FAMILIALES A LA CAMPAGNE

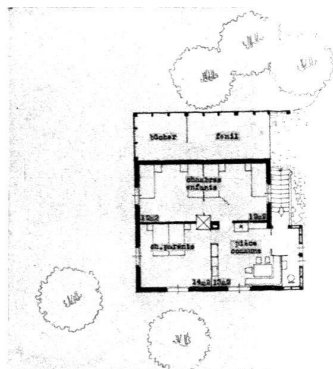
4<sup>me</sup> prix : Projet « Jorat », M. H. PYTHON, architecte, Lausanne



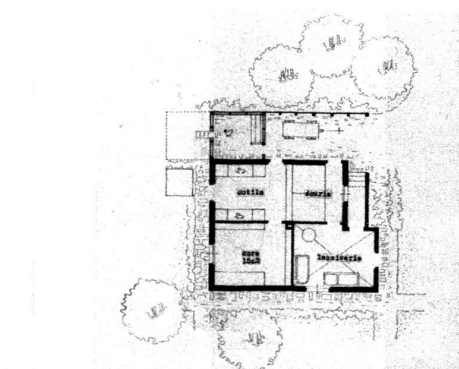
Perspective.

## J U G E M E N T D U J U R Y

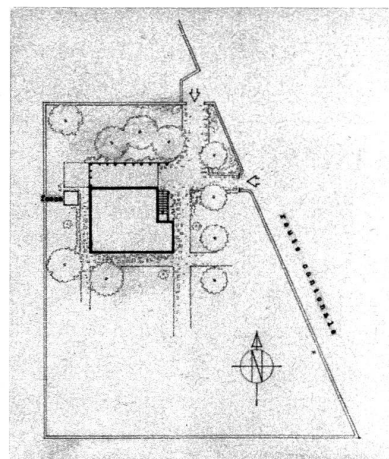
Solution peu utilisée ; cependant admissible vu l'avantage qu'elle présenterait au point de vue économique. L'écurie sous l'habitation peut cependant présenter des inconvénients (émanations, humidité).



Rez-de-chaussée surélevé.



Echelle 1 : 400.



Situation.

Echelle 1 : 800.

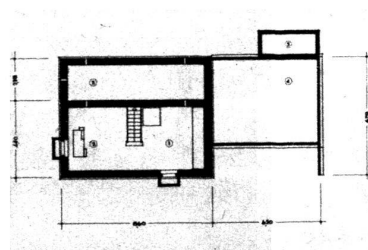
5<sup>me</sup> prix : Projet « Coup de foudre », M. CL. PAILLARD, Bureau Paillard & Jarey, Zurich



Perspective.

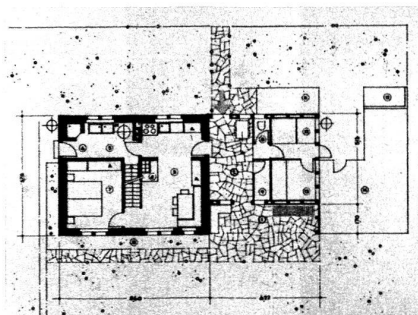
## J U G E M E N T D U J U R Y

Bonne orientation. Plan clair et bien composé. Le plan du premier étage comporte des locaux non demandés, ce qui a sa répercussion sur le cube de construction.



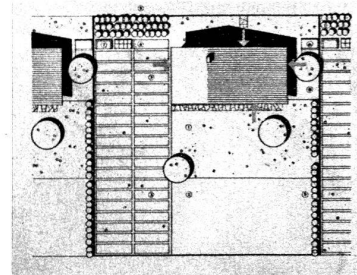
Sous-sol.

Echelle 1 : 400.



Rez-de-chaussée.

Echelle 1 : 400.



Situation.

Echelle 1 : 1000.